

Infor Anael Finance iSeries FACT 21

© Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version: Infor Anael Finance iSeries version V3

Auteur: Infor

Date de publication : juin 28, 2013

Table des matières

À propos de	e ce manuel	5
Public co	oncerné	5
Périmètr	e du document	5
Pré-requ	uis	5
Docume	nts liés	5
	ue du document	
•	er Infor	
Chapitre 1	Fonctionnalités	7
Chapitre 2	Paramètres	9
Mode	es de calcul	9
	Définition	9
	Détail des modes de calcul	10
Code	es statistiques	11
Affai	res	11
Tarif	s	13
Code	es TVA	15
Para	mètres de comptabilisation	16
Chapitre 3	Factures ou facturation	17
Saisi	ies des factures	17
Modi	ification des factures	22
Editio	on des factures	22
Chapitre 4	Statistiques	23
Editio	on des statistiques de facturation	23
Cons	sultation des factures	24
Cons	sultation du chiffre d'affaires comptable	26
Chapitre 5	Comptabilisation des factures	27

Chapitre 6	Utilitaires	29
Num	nérotation des factures	29
Déto	ppage des factures éditées	30
Déto	ppage des factures comptabilisées	31
Epui	ration des factures	31

À propos de ce manuel

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance iSeries

Périmètre du document

Infor Anael Finance iSeries version V3

Pré-requis

Aucun

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0		R&D	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Ce produit permet :

- De saisir et d'éditer des factures et des proforma en monnaie société ou en devise.
- De comptabiliser les factures dans ANAEL 21.
- D'éditer ou de consulter des statistiques de facturation.

La saisie des factures s'effectue par **affaire**, il est donc indispensable de gérer l'analytique dans **ANAEL 21** pour que **FACT21** puisse fonctionner.

Ce produit est interfacé avec **ANAEL 21**, toutefois, les touches de fonction sont souvent différentes de celles d'**ANAEL 21**. Il est important de noter que la validation s'effectue toujours par une double '**Entrée**'.

Les menus FACT 21 étant intégrés à l'application ANAEL 21 dans JPAM, la société et l'exercice de FACT 21 sont donc ceux de l'environnement d'ANAEL 21.

Différents paramètres interviennent dans la saisie et la comptabilisation des factures.

Ces paramètres sont toujours donnés pour la société de l'environnement (et ne sont pas rattachés à un exercice).

Leur existence dans ANAEL 21 est toujours contrôlée par rapport à l'exercice de l'environnement.

Modes de calcul

Définition

Chaque ligne d'une facture est créée au moyen de code tarif. A chaque code tarif, l'utilisateur associe un mode de calcul. Les modes de calcul sont livrés pré-paramétrés dans le progiciel. Il est inutile de les modifier ou de créer des codes supplémentaires car les 19 codes permettent de gérer tous les cas possibles.

Il existe 5 types de mode de calcul qui réagissent de façon distincte et permettent d'obtenir pour chaque ligne de facture soit :

- Un commentaire ou libellé, sans montant (E11).
- Un montant résultant de 'Quantité x Prix Unitaire' (E20 à E25).
- Un montant résultant de 'Quantité x Valeur' (E30 à E23).
- Un montant résultant de 'Pourcentage x Valeur' (E20 à E25).
- Un montant seul (E50 à E53).

Détail des modes de calcul

• E11

Pas de calcul. Ce mode permet de saisir du libellé uniquement.

• E20 à E25

Quantité X Prix unitaire

La quantité sera toujours saisie par l'utilisateur.

Le prix unitaire sera :

'E20': Saisi par l'utilisateur 'E21': Le taux 1 de l'affaire 'E22': Le taux 2 de l'affaire 'E23': Le taux 3 de l'affaire 'E24': Le taux 4 de l'affaire

'E25': Le prix unitaire du code tarif

• E30 à E33

Quantité x Valeur

La quantité sera toujours saisie par l'utilisateur.

Le prix unitaire sera:

'E30': Saisi par l'utilisateur

'E31': Le montant DPL1 de l'affaire 'E32': Le montant DPL2 de l'affaire 'E33': Le montant fourniture de l'affaire

• E40 à E43

Pourcentage x Valeur

Le pourcentage sera toujours saisi.

La valeur sera:

'E40': Saisi par l'utilisateur

'E41': Le montant global de l'affaire

'E42': Le montant forfaitaire mensuel de l'affaire

'E43': Le montant fourniture de l'affaire

• E50 à E53

Pas de calcul. Ce code permet de savoir ou d'alimenter un montant directement.

'E40': Saisi par l'utilisateur

'E41': Le montant global de l'affaire

'E42': Le montant forfaitaire mensuel de l'affaire

'E43': Le montant fourniture de l'affaire

Codes statistiques

Chaque ligne de facture est créée au moyen de code tarif. L'utilisateur oblige ou interdit la saisie d'un code statistique par code tarif.

Si le code statistique est renseigné sur la facture, l'édition des statistiques par code tarif pourra être présentée par code statistique.

```
TSTATAM
                         Les codes statistiques
19/11/98
                                                              QPADEV0048
14:59:34
                                                              DAVIDOL
Visualisation
  Société. . . . . . 00092 SOCIETE JBA PRESYS->
  Code statistique . . 000002
  Libellé long . . . . STAT 2
  Libellé court. . . . STAT 2
F3=Fin F4=Liste F11=Suppression
                                                 F12=Ecr.Préc.
```

Affaires

Les factures sont saisies par affaire. Cette notion est obligatoire pour gérer le module FACT21.

Axe et n° de l'affaire

Le code de l'affaire correspond au centre d'imputation d'ANAEL 21. Il convient donc de préciser l'axe sur lequel le centre est paramétré.

Code devise

La devise de facturation sera alimentée par ce code s'il est renseigné, ou par le code de la devise tiers s'il est à blanc.

Dans tous les cas, le code devise pourra être modifié en saisie des factures.

Référence de la commande

Cette référence s'éditera dans l'entête de la facture.

Type de facturation

'F': Facture France.

'l' : Facture intra-communautaire (Export). L'identifiant TVA du vendeur et de l'acquéreur seront demandés lors de l'établissement de la facture.

'E': Facture Export (hors CE).

Montant et taux¹

Taux 1 à 4 : mode de calcul E21 à E24 Montant global : mode de calcul E41 à E51

Montant forfaitaire mensuel : mode de calcul E42 à E52

Montant fourniture : mode de calcul E33,E43 et E53 Montant à reprendre : à titre indicatif uniquement

Montant DPL1 : mode de calcul E31 Montant DPL2 : mode de calcul E32

TNOCIFM Les Affaires 19/11/98 QPADEV0048 15:17:10 DAVIDOL Visualisation Société. 00092 SOCIETE JBA PRESYS-> Axe analytique. . . . 2 SERVICES----Nº de l'affaire... DEVEL DEVEL Code devise Réf. de la commande. 999999 Type facturation . . F Montant global . . . 30000,00 Taux 1 1,000 3000,00 Taux 2 Mnt forfait mensuel. 1,100 300,00 Taux 3 1,200 Montant fourniture . 30,00 Taux 4 1,300 Montant à reprendre. Montant DPL 1 . . . 100,00 200,00 Montant DPL 2 . . . F3=Fin F11=Suppression F12=Ecr.Préc.

¹ (Cf. Chapitre 'Modes de calcul')

_

Tarifs

Le détail d'une facture est établi au moyen de code tarif. Un code tarif correspond à une ligne de facture. Le même code tarif peut être utilisé plusieurs fois pour une même facture.

Code tarif

3 caractères.

Libellé long

Il sert à l'alimentation le libellé de la ligne détail de la facture. L'utilisateur pourra le modifier lors de l'établissement de la facture.

Mode de calcul

Il détermine l'affichage des zones quantité, prix unitaire, valeur, pourcentage et montant en saisie de facture².

Code tarif suivant

Il permet d'enchaîner la saisie de la ligne suivante au moyen de ce code.

Prix unitaire

Obligatoire si le mode de calcul est E25.

CG France

Compte général de ventes.

Tiers France

A renseigner si le CG France est sous compté.

CG Export

Compte général de ventes Export.

Tiers Export

A renseigner si le CG Export est sous compté.

Centre 1 / Chapitre 1 / Nature 1 et Centre 2 / Chapitre 2 / Nature 2

Zones facultatives.

Ces valeurs seront prépositionnées dans la fenêtre analytique au moment de la saisie des lignes de factures.

REMARQUE

FACT 21 gère le nombre d'axes défini dans ANAEL 21 au moyen de la fenêtre analytique lors de l'établissement des factures).

Code TVA

Obligatoire dans le paramétrage des codes tarifs mais à la saisie, l'alimentation du code TVA se fera d'abord d'après le CG³ et à défaut par le code TVA du tarif.

² Cf. Chapitre 'Modes de calcul'

Modalité de TVA

Si le compte général France ou Export est soumis, la modalité de TVA sera celle qui est définie ici.

Saisie code stat

'O' : Obligatoire 'N' : Interdit

TTARIAM Les Tarifs 19/11/98 QPADEV0048 15:28:54 DAVIDOL Visualisation Société..... 00092 SOCIETE JBA PRESYS-> Code Tarif FRS Libellé long . . . FOURNITURES Mode de calcul . . . E20 Néant Code tarif suivant . Prix unitaire. . . . C. G. France 707000 VENTES DE MARCHANDISES Tiers France C. G. Export . . . 707100 PRESTATIONS Tiers Export . . . Centrel/Chap1/Nat1 . ALPES 70 707000 Centre2/Chap2/Nat2 . DEVEL 70 707000 Code T.V.A.. . . . A Modalité de TVA . . D Saisie code statist. O F3=Fin F4=Liste F10=Analytique F11=Suppression F12=Ecr.Préc.

³ S'il est soumis et si le code TVA est renseigné dans le plan comptable d'ANAEL 21

Codes TVA

Par code et modalité l'utilisateur devra définir :

- Le CG de TVA de comptabilisation pour les ventes France, et son sous compte si ce CG est sous compté.
- Le CG de TVA de comptabilisation des ventes Export et son sous compte si ce CG est sous compté.

REMARQUE

Le CG de TVA Export est demandé, bien que les ventes export soient exonérées, pour palier à d'éventuelles erreurs de paramètrage dans **ANAEL 21** qui se répercuteraient dans **FACT 21**.

Les CG de TVA doivent avoir dans le plan comptable d'**ANAEL 21** une modalité identique à celle que l'on paramètre. S'ils ont un suivi analytique, la comptabilisation de la facturation récupérera l'analytique paramétrée par défaut dans le plan comptable.

```
TCTVAFM
                          Les codes TVA
19/11/98
                                                           QPADEV0048
                                                           DAVIDOL
Visualisation
                               SOCIETE JBA PRESYS->
 Société..... 00092
 Code TVA . . . . . . 1
 Modalité de TVA . . D
 Date d'application . 01 01 1996
 Taux TVA . . . . . . 10,0000
 C.G. France . . . 445700 *** TVA COLLECTEE "D"
 Sous-compte France .
 C.G. Export . . . 445700 *** TVA COLLECTEE "D"
 Sous-compte Export:
F3=Fin F4=Liste F11=Suppression
                                              F12=Ecr.Préc.
```

Paramètres de comptabilisation

Ces paramètres sont utilisés lors du déversement de la facturation dans la comptabilité (**ANAEL 21**). Lors de l'établissement de la facture, l'utilisateur précisera un code règle de comptabilisation. Ce code règle devra donc exister et le journal devra être compatible avec la devise de facturation.

Par code règle (2 caractères numériques) définir :

- Le journal pour le déversement des factures.
- Le journal pour le déversement des avoirs

Le code journal peut être identique pour les factures et les avoirs.

LA DEVISE

L'alimentation du code de la devise de facturation se fait dans l'ordre suivant :

- Devise de l'affaire, ou à défaut
- · Devise du tiers, ou à défaut
- Devise de la règle de comptabilisation

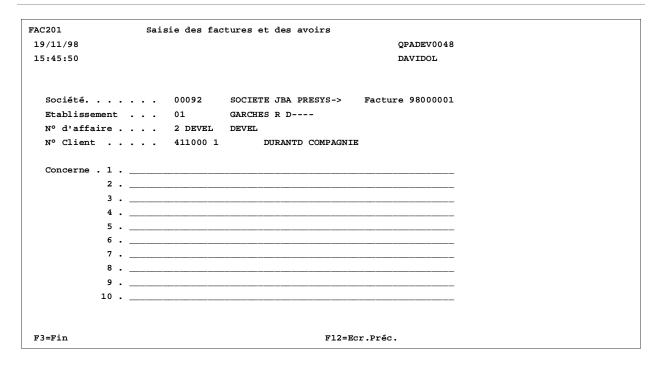
SENS DES AVOIRS

- '+': Crédit du compte client
- '-': en moins du débit du compte client.

```
TCOMPAM
                      Règles de comptabilisation
19/11/98
                                                              OPADEV0048
15:35:30
                                                              DAVIDOL
Visualisation
  Société. . . . . . 00092 SOCIETE JBA PRESYS->
  Code règle . . . . 01
  Journal Facture . . VEN
                               VENTES
  Journal Avoir. . . VEN
                               VENTES
  Devise . . . . . . DVS
  Sens des Avoirs. . . + ('+'=Comptabilisé au crédit du client)
                           ('-'=Comptabilisé en moins au débit du client)
F3=Fin
                     F11=Suppression
                                                  F12=Ecr.Préc.
```

Saisies des factures

```
FAC201
                  Saisie des factures et des avoirs
19/11/98
                                                          QPADEV0048
15:43:44
                                                         DAVIDOL
  Document . . . . . F
                             Facture
  N^{\circ} affaire . . . . 2 DEVEL DEVEL
  N° Client . . . . 411000 1
  Adresse . . . . . SOCIETE XXX
                      RUE DU PARC
                      ADRESSE 2
                      ADRESSE 3
                      92380 GARCHES
  Code règle . . . . 01
  Référence Cde . . . 999999
  Destinataire . . . SERVICE COMPTABILITE
  Code facturation . . F
  Mode de règlement . BO
                             BILLET A ORDRE
  Date d'échéance . . 10 12 1998
                                             Taux . . . 1,00000
  Devise . . . . . . DVS
F3=Fin F4=Liste
                                              F12=Ecr.Préc.
```



La saisie des factures s'effectue directement par :

Société

Société de l'environnement.

Etablissement

Zone obligatoire si la société est gérée par établissement.

Date de facture

Cette date sera la date de comptabilisation dans ANAEL 21.

Soit par duplication d'une autre facture :

'P': Si Proforma
' ': Blanc si facture

Facture à dupliquer

Cette zone permet de dupliquer une facture existante en lui affectant un nouveau numéro.

Par exemple, création d'une facture à partir de la facture proforma n°---, ou si facturation mensuelle, création de la facture Y par duplication de la facture X.

RENSEIGNEMENTS FACTURES

Toutes les informations saisies seront éditées sur la facture à l'exception de celles qui servent uniquement à la comptabilisation soit :

- Le n° d'axe
- Le n° de compte général client
- · Le code règle
- Le code facturation
- Le code statistique
- La fenêtre des imputations analytiques

Document

'F' : Facture
'A' : Avoir
'P' : Proforma

N° Affaire

Zone obligatoire4.

N° Client

Numéro de compte général et code tiers obligatoire. Ils doivent exister dans ANAEL 21.

Adresse

Adresse de la facture alimentée automatiquement d'après la fiche tiers.

Code règle

Zone obligatoire⁵.

Référence commande

Elle est alimentée automatiquement d'après l'affaire.

Destinataire

Zone obligatoire, par défaut 'Service Comptabilité'.

Cette zone est modifiable.

Code facturation

Il est alimenté automatiquement d'après l'affaire.

'F': France.

'E': Export hors CE.

'I': Vente intra-communautaire.

Identifiant

L'identifiant s'affiche uniquement si le code facturation est 'l'. Le premier identifiant à saisir est celui du vendeur, le second celui de l'acquéreur.

(de	à)	
-		

⁴ Cf. chapitre 'Affaires'

⁵ Cf. chapitre 'Paramètres de comptabilisation'

Mode de règlement

Cette zone est alimentée automatiquement d'après la fiche tiers.

Date d'échéance

Elle est calculée automatiquement selon la règle de gestion tiers.

Devise

La devise est alimentée automatiquement d'après l'affaire, ou d'après la règle de gestion du tiers, ou encore d'après la règle de comptabilisation.

Taux

Le taux est alimenté d'après la date de facture. Si la devise correspond à la devise société ou à la devise de référence, ce taux n'est pas forçable.

Sur l'écran suivant, le numéro de facture ou d'avoir affecté automatiquement par le système apparaît.

Ce numéro de 8 chiffres se décompose de la façon suivante :

- Les 2 premiers caractères correspondent à l'année, soit 98 si exercice 1998.
- Les 2 suivants peuvent correspondre au mois, soit 12 si décembre.
- Les 4 derniers caractères : compteur qui s'alimente de 1 en 1 par mois, exercice, ou par société. (paramétrable Cf. Chapitre 'Numérotation des factures').
- Concerne : 10 lignes sont proposées pour saisir un libellé d'en-tête de facture.

N° LIGNE/TARIF

Le numéro de ligne s'affiche automatiquement et croît de 10 en 10.

Le code tarif est obligatoire.

Dès lors que l'utilisateur valide les numéros de ligne/tarif.

Le libellé est alimenté, il reste modifiable.

Le mode de calcul est alimenté.

Le taux de TVA est alimenté d'après le CG vente ou export, ou d'après le code tarif. Il reste modifiable.

La modalité est alimentée d'après le code tarif, elle est modifiable, mais toutes les lignes de la facture soumises à TVA devront avoir la même modalité. Une facture peut être multi-taux **mais avec une modalité unique**⁶.

Selon le mode de calcul employé, le système vous propose de renseigner les zones quantité, taux, pourcentage, ou montant.

Le code statistique est à renseigner selon le code tarif.

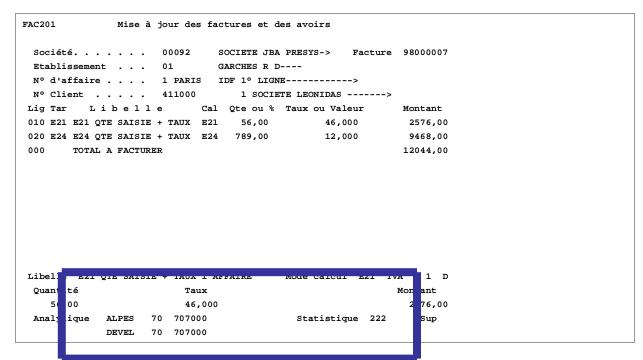
Une fenêtre analytique permet de donner les imputations nécessaires en fonction du compte. Ces imputations proviennent du tarif ou à défaut du compte général. La fenêtre est à compléter lors de la saisie des factures si nécessaire.

20 | Infor Anael Finance iSeries - FACT 21

⁶ Le contrôle est fait par rapport à la première ligne contenant une modalité

Pour sortir de la saisie d'une facture, <u>il est nécessaire de mettre à blanc</u> la zone ligne et d'appuyer sur la touche 'Entrée'.

Pour supprimer un ligne, mettre un 'X' dans la zone 'Sup' et valider par la touche 'Entrée'.



L'analytique apparaît en bas de l'ecran, si gestion de 2 axes.

Ou

		Saisi	e des fac	tures et des	avoirs		
Société			00092	SOCIETE JB	A PRESYS->	Facture 9	7000002
Etablis	sement		01	GARCHES R	D		
Nº d'af	faire .						
N° Cl			IMPUTA	TIONS ANALYT	IQUES		
Lig Ta							tant
010 E2	Axe	Intitulé		Centre	Chapitre	Nature	55,00
020 E2	1 REGI	ONS		> ALPES	70	707000	46,00
000	2 SERV	ICES		> DEVEL	70	707000	01,00
	3 AXE	TIERS		1	70	707000	
		F4=Rec					
			+ TAIIY 1	AFFA TPE	Mode calcul	F21 TVA	1 D
ibellé			+ TAUX 1	AFFAIRE	Mode calcul		1 D
Libellé Quantité			Taux		Mode calcul	Mont	tant
Libellé					Mode calcul Statistic	Mont	

Une fenêtre analytique apparaît si gestion analytique > à 2 axes.

Modification des factures

Cette option permet de modifier les factures. Une facture est modifiable tant qu'elle n'a pas été éditée. Par société, établissement, et par n° de facture ou de proforma vous accéderez à toutes les zones précédemment saisies.

Edition des factures

Par société, établissement

Edition de

- '1': Factures jamais éditées.
- '2': Réédition des factures.
- '3': Toutes (déjà édités et non édités).

Edition des proforma

'O'/'N'.

N° des factures

Mettez '****** pour toutes.

Sinon 21 zones sont disponibles pour renseigner les n° de factures à éditer.

Nombre de lignes par page

A renseigner en fonction du nombre de lignes du formulaire 'facture'.

Les statistiques sont toujours restituées dans la devise de la facture.

Edition des statistiques de facturation

Edition des statistiques de facturation par :

- Société
- Etablissement
- Exercice/Période
- Code tarif

L'édition des statistiques de facturation restitue (en lignes) les factures ou les proforma **éditées** et se présente de la façon suivante :

```
FAC207
                     Statistiques de facturation
20/11/98
                                                       QPADEV0037
10:45:41
                                                       DAVIDOL
 Société . . . . . . 00092 SOCIETE JBA PRESYS->
 Etablissement . . . 01
                               ** Si tous Etablissements
 Exercice/Période . . 19970 11
 Code Tarif . . . . E21
                                             *** Si tous les Tarifs
 Edition du mois . . O
                                            (O/N)
 Récapitulatif . . . 0
                                             (O/N)
 Type de document . .
                            " " Facture P Pro-forma
                             * Facture et Pro-forma
 Code présentation .
                             1 Affaires/clients
                                                 5 Clients/stat.
                             2 Clients/affaires 6 Stat./clients
                            3 Affaires/stat.
                                                 7 Clients
                            4 Stat./affaires
                                                8 Affaires
 Nombre exemplaires . 01
                                                 9 Stat.
F3=Fin F4=Liste
                                           F12=Ecr.Préc.
```

POUR L'EDITION PAR MOIS: 8 COLONNES

- 1^{ère} colonne : L'élément du code présentation choisi.
- 2^{ème} colonne : N° de la facture.
- 3^{ème} colonne : La quantité.
- 4^{ème} colonne : Le taux (prix unitaire) ou pourcentage.
- 5^{ème} colonne : Le montant de base (valeur).
- 6^{ème} colonne : Le montant total de la facture.
- 7^{ème} colonne : Le mode de calcul.
- 8^{ème} colonne : Le code de la devise.

Une totalisation de la colonne montant total est effectuée si l'état est mono-devise.

POUR L'ETAT RECAPITULATIF: 7 COLONNES

- 1^{ère} colonne : L'élément du code présentation choisi.
- 2^{ème} colonne : Total quantité de la période.
- 3^{ème} colonne : Total factures du mois de la période.
- 4^{ème} colonne : Prix moyen (col. 3 /col. 2) sur la période.
- 5^{ème} colonne : Total quantité à fin de période.
- 6ème colonne : Total factures à fin de période.
- 7^{ème} colonne : Prix moyen à fin de période.

Un total général sur les montants est effectué si les factures sont mono-devise.

Consultation des factures

Cette option permet de consulter par affaire ou par client les éléments suivants (des factures éditées) :

- Code tarif.
- Mode de calcul
- Libellé
- · Code statistique
- Les quantités
- Le montant

Un total général (affaire ou client) est effectué si la devise de facturation est unique. La consultation est proposée avec ou sans les factures proforma, sur une amplitude de période.

FAC310	Interrogation des factures	
20/11/98	par client ou par nº affaire	QPADEV0037
10:50:27		DAVIDOL
Société	00092 SOCIETE JBA PRE	3YS->
Etablissement	01 GARCHES R D	
Pro-forma	N (O/N)	
110 10111111 1 1 1 1	. (0,1,	
N° Client		
ou Nº affaire	2 DEVEL DEVEL	
Date facture début .		
Date facture fin		
F3=Fin F4=Liste		F12=Ecr.Préc.

FAC310	Interrogation d	es fact	ures	20/11/98
				10:51:25
Société	00092 soc	IETE JE	BA PRESYS->	
Etablissement	01 GAR	CHES R	D	
${\tt N^o}$ affaire	2 DEVEL DEV	EL		
Date de	01 11 1998			
Client Tar	Cal Libellé	Stat.	Solde-Qtés	Solde-Montant
F 98000001 19/	11/1998 DVS			
411000 1 FRS	E20 FOURNITURES	222	1000,00	55000,00
411000 1 FRS	E20 FOURNITURES	222	256,00	12288,00
411000 1 E21	E21 E21 QTE SAISIE +	222	20,00	20,00
F 97000002 20/	11/1998 DVS			
411000 1 E20	E20 E20: QUANT ET PU	222	451,00	2255,00
411000 1 E21	E21 E21 QTE SAISIE +	222	5446,00	5446,00
F 98000008 20/	11/1998 DVS			
411000 1 FRS	E20 FOURNITURES	222	42,00	5166,00
411000 1 E21	E21 E21 QTE SAISIE +	222	545,00	545,00
TOTAUX ==>	DVS		7760,00	80720,00
F3=Fin			F12=Ecr	.Préc.

Consultation du chiffre d'affaires comptable

Cette option permet de visualiser le chiffre d'affaire comptable, c'est à dire le montant des factures comptabilisées (que le batch d'ANAEL 21 ait été intégré ou non).

La consultation se fait par :

- Société/Etablissement.
- · Pour un client ou tous.
- Pour une amplitude de périodes.

Et affiche par :

- Exercice/Période.
- Affaire (une ou toutes selon sélection).
- Devise (une ou toutes selon sélection).

Les informations suivantes :

- Montant des factures
- Montant des avoirs
- · C.A net
- C.A cumulé par ligne si la consultation est mono-devise.

```
FAC302
                     Chiffre d'affaires comptable
20/11/98
                                                             OPADEV0037
10:53:43
                                                             DAVIDOL
  Société . . . . . . 00092
                                SOCIETE JBA PRESYS->
  Etablissement . . .
                                               ** Si tous Etablissements
  Nº Client . . . .
                        *****
  N° affaire . . . .
                        * *****
  Devise . . . . . .
  Période début. . . . 19980 11
  Période fin . . . .
F3=Fin
          F4=Liste
                                                 F12=Ecr.Préc.
```

```
FAC205
                      Déversement en comptabilité
30/11/98
                                                            QPADEV0046
12:01:13
                                                            DAVIDOL
 Société . . . . . . 00092
                                SOCIETE JBA PRESYS->
 Etablissement . . .
 Exercice/Période . . 19970 11
 Intégration du batch N
 Si intégration des écritures:
    Liste des écritures. N
                                O/N
     Anomalies seules . . N
                                O/N
     Contrôle . . . . . N
                                O/N
     Mise à jour ... N
F3=Fin
                                                F12=Ecr.Préc.
```

Cette option consiste à déverser les factures dans le fichier batch (FAN350P2) d'ANAEL 21, et d'enchaîner ou non la génération du batch dans les fichiers comptables d'ANAEL 21.

Comptabilisation par:

- Société/Etablissement
- · Pour un client ou tous
- Pour une amplitude de périodes

Intégration du batch :

'N': Signifie que les écritures sont simplement alimentées dans le fichier batch d'ANAEL 21 (FAN350P2).

'O': Signifie que les écritures sont alimentées dans le fichier batch d'ANAEL 21 (FAN350P2) et que la mise à jour des écritures batch est enchaînée avec les paramètres demandés dans 'intégration' des écritures :

• Liste des écritures : O/N

• Liste des anomalies seulement : O/N

Contrôle : O/NMise à jour : O/N

Une fois que la comptabilisation avec ou sans intégration est demandée, qu'elle soit avec ou sans mise à jour, que le batch soit comptabilisé ou non (à cause des anomalies par exemple) ; il est impossible de redemander la comptabilisation par cette option.

Seule l'option 'Gestion des écritures batch' d'ANAEL 21 permet d'intégrer les écritures.

REMARQUE

La facturation alimente tous les montants dans le fichier batch, et ne donne donc pas la main à **ANAEL** 21 (sur les calculs).

Numérotation des factures

Le numéro se décide par environnement, toutes sociétés confondues. Vous pouvez opter pour une numérotation par :

- Société
- Société/ Exercice
- Société/ Exercice / Période
- Société/ Etablissement
- Société/ Etablissement/ Exercice
- Société/ Etablissement/ Exercice / Période

TNROFAM	Numérotation des factures	
30/11/98		QPADEV0046
12:06:31		DAVIDOL
Société	O (O/N)	
Etablissement	O (O/N)	
Exercice	O (O/N)	
Période	N (O/N)	
F3=Fin		F12=Ecr.Préc.

Par défaut la numérotation est proposée par Société/Exercice.



	Valeur	Commentaire
①	98 (année)	Si exercice 1998 (et si n° par exercice).
2	01 (période)	Si période janvier (et si n° par période sinon 00).
3	0001	N° qui s'incrémente de 1 en 1 (sur les 4 derniers caractères en fonction de la numérotation choisie (Société, Société/Exercice, Société/Exercice/Période)

Détopage des factures éditées

FAC225	Détopage d	des factures éditées	3	
20/11/98			QPADEV0037	
LO:56:06			DAVIDOL	
Société	00092	SOCIETE JBA PRESYS-	->	
Etablissemen	01			
Factures		à		

Cette option est à manipuler avec précaution. En effet des factures éditées sont toujours 'ré-éditable' tant qu'elles n'ont pas été comptabilisées.

Si vous voulez rééditer une facture comptabilisée, pour duplicata par exemple, vous devez au préalable détoper la facture éditée.

Par Société/Etablissement, renseigner le numéro de facture.

Détopage des factures comptabilisées

Cette option est également à manipuler avec précaution. Son utilisation peut se justifier dans le cas ou des factures comptabilisées (option comptabilisation du menu FACT 21) auraient été supprimées dans le fichier batch d'ANAEL 217 du menu comptabilité générale.

Pour pouvoir re-comptabiliser ces factures, il faudra :

- Détoper le ou les factures supprimées du batch
- Editer les factures
- Comptabiliser les factures

La sélection se fait par Société/Etablissement et N° de facture.

Epuration des factures

FAC215	Epuration	on des factures
20/11/98		QPADEV0037
11:03:13		DAVIDOL
Société	00092	SOCIETE JBA PRESYS->
Etablissement	01	
Type de Facture	F	F = Facture
		P = Pro-forma
		* = Facture et Pro-forma
Jusqu à		
Exercice/Période		
F3=Fin F4=Liste		F12=Ecr.Préc.

Seule cette option permet d'épurer le fichier des factures.

La sélection se fait par :

- Société/Etablissement
- Type de facture (facture et/ou proforma)
- Jusqu'à un exercice/période

Après épuration, il est impossible de demander des traitements, notamment statistiques.

Le but de cette option est surtout d'épurer les factures d'un ou des exercices antérieurs.

⁷ Option traitement batch écriture